

Qu'est-ce qu'une ruelle verte?

Une « ruelle verte », est une ruelle où des résidentes et résidents-riverains se mobilisent pour faire un aménagement vert. Celle-ci peut prendre plusieurs formes. Par exemple :

Ruelle à bordures vertes

Des plates-bandes sont aménagées le long des côtés de la ruelle et/ou dans des fosses centrales.

Ruelle champêtre

Toute la ruelle est verdie et fermée aux voitures.

Ruelle aux cours vertes

Les espaces privés le long de la ruelle sont verdifiés. Convient aux ruelles plus étroites.



Les aménagements verts peuvent comprendre des arbres, des arbustes, des plantes vivaces, annuelles, grimpantes, comestibles, etc. Le paysage de la ruelle verte peut aussi être agrémenté de divers éléments comme des bacs de récupération des eaux pluviales, des composteurs, des bacs d'agriculture urbaine ou des bancs. L'objectif est de rendre l'espace agréable à vivre et que les citoyennes et citoyens se le réapproprient.

Vous voulez démarrer un projet de ruelle verte?

Contactez-nous!

514-872-0122

Poste 1 – Pointe-Saint-Charles

255, avenue Ash

Poste 2 – Saint-Paul-Émard

1990, rue Maricourt

Poste 3 – Petite-Bourgogne/Saint-Henri

525, rue Dominion, bureau 205



Éco-quartier Sud-Ouest

www.ecoquartiersudouest.com

L'Éco-quartier Sud-Ouest accompagne les citoyens de l'arrondissement du Sud-Ouest dans l'action environnementale et l'éco-citoyenneté.

Visitez notre site web pour savoir comment votre ruelle verte peut aussi devenir une **ruelle vivante!**

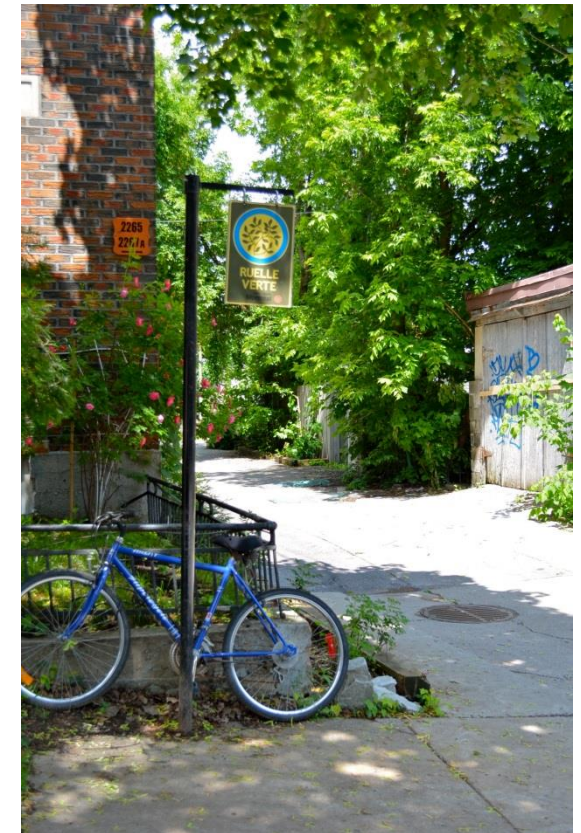
Le Sud-Ouest
Montréal



Ce document a été réalisé par le YMCA Pointe-Saint-Charles dans le cadre du programme éco-quartier de l'arrondissement du Sud-Ouest

Comment réaliser une ruelle verte

En 10 étapes



© vincefortier.tumblr.com

Éco-quartier
Sud-Ouest

Réaliser une ruelle verte en 10 étapes

1 Contacter l'éco-quartier

L'idée de transformer votre ruelle en ruelle verte a germé en vous ? Contactez l'éco-quartier pour faire part de votre intérêt. Vous recevrez un guide plus détaillé et l'éco-quartier pourra commencer à faire les vérifications techniques concernant votre ruelle.

2 Mobiliser les riveraines et riverains

Pour bien partir le projet, il faut ensuite commencer à en discuter avec vos voisins. L'objectif est de mobiliser un maximum de personnes pour en faire un projet collectif!

À noter

Selon le type de projet, l'arrondissement requiert l'accord écrit d'un pourcentage minimal de riverains.

Ruelle de type <i>bordures vertes</i>	51%
Ruelle partiellement fermée aux voitures	75%
Ruelle <i>champêtre</i> (fermée aux voitures)	100%

3 Constituer un comité citoyen et présenter une demande

Le comité citoyen doit être composé d'au moins trois riverains de la ruelle qui deviendront des personnes ressources pour le projet.

Une fois formé, le comité prépare sa demande officielle et la remet à l'éco-quartier **au plus tard le 1^{er} septembre**. La demande comprend une lettre d'intention ainsi que les signatures de tous les riverains en accord avec le projet.

4 Concevoir l'aménagement et évaluer les coûts

Le comité citoyen et l'éco-quartier invitent tous les riverains de la ruelle à une rencontre de remue-méninges. C'est le moment de rêver et d'imaginer ce que pourrait devenir votre ruelle!

L'éco-quartier accompagne ensuite le comité dans la conception d'un plan d'aménagement et la planification d'un budget.

5 Obtenir les autorisations et soumettre le dossier à l'arrondissement

Le comité contacte les propriétaires riverains pour faire signer les formulaires d'autorisations nécessaires pour réaliser les travaux.

L'éco-quartier soumet le plan d'aménagement et les formulaires d'autorisation à l'arrondissement en vue d'obtenir l'approbation du projet. Des ajustements sont apportés au besoin.

6 Rechercher du financement

Le comité citoyen et l'éco-quartier travaillent de pair pour trouver les subventions, commandites ou autres qui permettront de réaliser le projet.

7 Planifier et réaliser les travaux d'excavation

L'arrondissement et l'éco-quartier planifient la réalisation des travaux d'excavation des fosses de plantation dans la ruelle.

8 Planter!

C'est le moment de passer à l'action! L'ensemble des riverains, petits et grands, sont invités à mettre les mains à la terre et à transformer leur ruelle. Plus il y a de participants, mieux c'est!

9 Inaugurer la nouvelle ruelle verte

Une fois l'aménagement complété, le comité citoyen et l'éco-quartier invitent les riverains à célébrer ce nouvel espace de vie.

10 Entretenir et pérenniser le projet

Le comité citoyen doit s'assurer de l'engagement de tous envers l'entretien des aménagements. Une étape à ne pas négliger!

Avantages d'une ruelle verte

Communauté

- Créer un espace de jeu pour enfants sécuritaire
- Embellir l'espace et donner envie de l'utiliser
- Créer un sentiment d'appartenance et de communauté entre voisins
- Améliorer la propreté

Environnement

- Diminuer la température
- Améliorer la qualité de l'air
- Diminuer l'accumulation d'eau (absorption de l'eau par les végétaux)
- Favoriser la biodiversité

Sécurité

- Diminuer le vandalisme, car les lieux sont plus fréquentés
- Réduire le vol

